

Les herbicides en vente au Niger, débusquer les tricheries ou les bizarreries

2 septembre 2013 / Rédaction équipe technique RECA

Lire les étiquettes des pesticides et analyser leur contenu, c'est important et cela doit être fait par les agents d'appui-conseil pour aider les producteurs dans leurs choix. En mars 2013, le RECA avait signalé le cas d'un insecticide, le faux FURADAN, en vente dans les régions de Niamey et Tillabéri.

<http://www.reca-niger.org/spip.php?article587>

Voici deux nouveaux cas pour des herbicides en vente au Niger.

1. Une tricherie manifeste : deux produits au nom très proche

<p>L'imitation</p>	<p>Le vrai produit</p>	<p>L'imitation est une tromperie</p>

- La tromperie sur le nom : KALACH et KLACH

C'est une pratique assez courante sur les pesticides. Une société connue développe un produit (homologation, publicité...). Une autre société prend le même nom de produit avec une petite différence pour induire en erreur l'acheteur et bénéficier de la notoriété du premier produit.

C'est le cas des deux produits dont les photos sont présentées ci-dessus :

- KALACH est un produit contenant du glyphosate commercialisé par la société ARYSTA, basée en France. Ce produit est homologué dans la zone du CILSS.

- KLACH est un autre produit contenant du glyphosate, si l'on croit ce qui est mentionné sur l'étiquette.
- KLACH se prononce de la même façon que KALACH.
- Les photos sur l'étiquette sont proches, elles montrent une parcelle avant et après traitement.

Si on analyse l'étiquette du produit KLACH, cet herbicide est aussi produit par une société française : Tradi-Agri SA. Cette société existe, elle commercialise des pesticides et a un site internet présentant ses produits. Elle vend même un produit à base de glyphosate mais ce n'est pas le produit appelé KLACH.

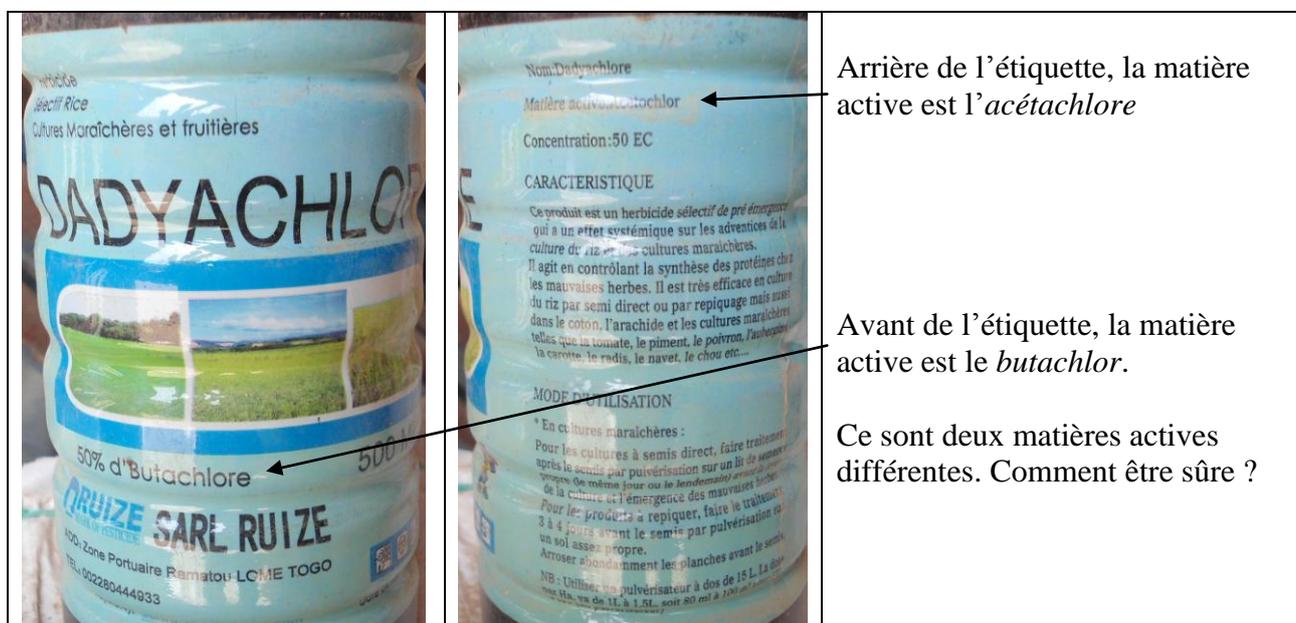
En fait, le code postal et le numéro de téléphone ne correspondent pas du tout à la ville indiquée sur l'étiquette. Un Français s'en rend compte tout de suite, mais c'est vérifiable sur le site de la société. Comme l'adresse mail de la société est disponible sur le site, le RECA a écrit à Tradi-Agri qui a confirmé que **ce produit n'est pas vendu par leur société.**

C'est bien un cas de tromperie ou une fraude. Le produit KLACH 480 SL ne doit pas être acheté par les agriculteurs.

Rien ne garantit que ce produit contienne du glyphosate, ni que la concentration annoncée soit juste et la toxicité du produit conforme. C'est bien pour toutes ces raisons qu'il est recommandé d'acheter des produits homologués.

Un agriculteur ne pourra pas faire ce genre de vérification. Pour le moment, il est des fois difficile d'acheter des produits recommandés car ils ne sont pas présents dans toutes les régions et à proximité des acheteurs. Les structures d'appui, qui sont équipées et avec des connexions internet, peuvent facilement faire des vérifications sur les produits vendus au Niger. Ce sont des conseils importants à fournir aux agriculteurs.

2. Un produit avec deux matières actives !



On trouve la société SARL RUIZE sur internet. C'est une société chinoise installée dans la zone franche de Lomé au Togo qui commercialise des produits phytosanitaires, mais aucun catalogue n'est disponible.

Ce produit n'est pas homologué dans la zone du CILSS. Ces deux matières actives sont interdites en France. Il doit être **déconseillé aux producteurs.**